



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Coface

Question écrite n° 128580

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce extérieur, sur les règles régissant la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface). Les associations de défense des droits de l'Homme ont constaté dans l'exécution de projets garantis par la Coface des conséquences sociales et environnementales désastreuses ; elles citent comme exemple le cas de la construction de l'oléoduc Tchad-Cameroun qui a entraîné des expulsions forcées des populations locales et une pollution de la zone en raison du versement illicite de déchets toxiques issus du chantier par les entrepreneurs. Pointant du doigt l'opacité du fonctionnement de la Coface, qui agit dans le domaine de l'assurance crédit pour le compte de l'État, ces associations sollicitent en conséquence un renforcement du cadre juridique applicable aux entreprises qui opèrent sur ou depuis le territoire français en matière de respect des droits humains. Aussi, lui demande-t-elle de lui préciser si le Gouvernement entend adopter des mesures pour que les opérations aidées respectent les normes internationales des Nations-unies existantes et que les conséquences des projets présentés par les clients de la Coface soient précisées. Elle souhaiterait également savoir si le rapport annuel sur les activités de la Coface pourrait être présenté et débattu devant la représentation nationale.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128580

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 février 2012, page 1460

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)